



L'incorruptible

BULLETIN des AMIS de ROBESPIERRE

A.R.B.R.

Mars 2001 n° 36



Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler
(Art. XXI de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793)

Maître F. BLEITRACH avocat, Président, et le Comité directeur des AMIS DE ROBESPIERRE

vous prient d'assister à la conférence

**"Entre, armée de métier
et service militaire obligatoire :
à la recherche d'une armée citoyenne idéale"**

par *Mme Annie CRÉPIN*

Maître de Conférences à l'Université d'Artois

Mardi 3 avril 2001

20 h.30

Centre Noroit Arras

En 1997 le Président de la République suspend la conscription, il ne la supprime pas, preuve de la prégnance d'un modèle qui n'a cessé d'être à l'arrière plan de tous les débats sur l'armée aux XIX^e et XX^e siècles

Ces débats ne furent pas militaires au sens technique du terme, ils furent politiques et idéologiques; par le biais de la presse et par les réflexions personnelles qu'ils envoyèrent aux députés, les simples citoyens y participèrent. C'est que la citoyenneté était au coeur de la discussion

Aucun régime du XIX^e siècle, et pratiquement aucune famille d'esprit, aucun groupe politique, ne remit jamais en question le fait que l'expression suprême de la citoyenneté était le devoir de défense perçu d'ailleurs comme le droit le plus essentiel du citoyen.

Mais jusqu'où devait aller ce devoir ? Fallait-il qu'il y ait nécessairement coïncidence entre le devoir de défense et le service personnel de chacun ? Fallait-il l'étendre à tous les citoyens, et, dans ce cas fallait-il leur imposer la même durée?...

Telles sont quelques unes des questions qui n'opèrent pas un clivage entre la droite et la gauche mais les traversèrent en leur sein, tels sont les enjeux de ce qui fut beaucoup plus qu'une institution ou qu'un instrument de guerre mais qui représenta un élément majeur de l'État-nation centralisateur, de l'unification nationale, de l'identité française.

Mme Annie CRÉPIN a publié en 1998 : " La conscription en débat ou le triple apprentissage de la Nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)" aux éditions Artois Presse Université. Elle est l'auteur de " Le Nord Pas de Calais face à la création de l'Armée Nationale " etc..

Volontaires et déserteurs du Pas-de-Calais de 1792 à 1802*

LA LEVÉE DES 300 000 HOMMES

L'armée du Nord en Belgique est dans la misère. Décimée par les désertions elle doit faire face à de nouveaux ennemis : les Anglais et le Stathouder

Le 24 février 1793 est décrétée la levée de 300 000 hommes (de 18 à 40 ans) non plus seulement parmi les Gardes Nationaux et citoyens actifs.

Le Pas-de-Calais doit recruter 5291 hommes.

La procédure de recrutement n'est pas précisée. L'habillement et l'équipement doivent être fournis par les habitants et seront remboursés.

Des Commissaires, pris dans la Convention, sont envoyés dans les départements qui désignent eux aussi des responsables de la levée, puis les districts font de même..

Les tentatives de révolte sont vite réprimées.

Darthé (le futur compagnon de Babeuf) responsable du district de **MONTREUIL** fait partir 665 hommes (dont 474 le premier mois) sur un contingent de 595 qui était exigé.

Le district de **ST OMER** en recrute 365 pour la ville et 134 dans la campagne. Mais il y a des défections et on manque d'armes. Les remplaçants sont achetés de 200 à 700 F.



Exemple de contrat de remplaçant :

" Au nom de la république Une et Indivisible par devant notaire ... ont comparu le citoyen Charles Louis Benoit DOUILLE , demeurant à St Pol d'une part, le citoyen Philippe Joseph FONTAINE demeurant à St Pol d'autre part .

Moyennant la somme de 910 livres que le premier comparant s'oblige à payer au second, ce dernier s'engage et promet de servir au recrutement de l'armée au lieu et place du premier comparant tombé au sort sur la ville de St Pol et de se faire en conséquence enregistrer au directoire de cette ville, de se rendre ensuite au lieu qui lui sera destiné et de faire son service à ses dépens.

Acompte de cette somme de 910 livres le second comparant reconnaît avoir reçu du premier celle de 562 livres dont quittance à cet égard et quant à celle de 348 livres restant le premier comparant de passer au second es-mains de Rosalie FLAMENT sa mère dans huitaine date des présentes sous l'obligation de ses biens, ayant le second comparant , déclaré ne savoir signer ..."

Il arrivait que certains remplaçants s'enfuient avec l'argent.

À **ST POL** des protestataires se réunissent dans une église le 11 mars 1793 et une soixantaine d'aristocrates font "du tapage". Des jeunes s'enfuient et 250 hussards sont appelés en renfort en renfort pour les retrouver

À **FRÉVENT** des femmes menacent de jeter dans la Canche ceux qui répondront à l'appel .

Mais en septembre 93 le district de **ST POL** (qui devait fournir 1664 hommes) en envoya un premier bataillon de 900 hommes (dont 100 armés de fusils, les autres de piques) puis un autre de 850 hommes. Asselin de responsable de district fait dresser un état des armes, pousse à la fabrication de piques, de vêtements, de souliers, de sacs de cuir et de bonnets. Les artisans sont réquisitionnés .

À **BÉTHUNE** la levée se fit avec enthousiasme, mais à **ARRAS** ce fut plus difficile : " *Les riches se coalisent et empêchent le civisme de se manifester* " écrit au département le responsable du district Magniez.

À **BAPAUME** des maires critiquent la loi et entravent les opérations. Des réquisitionnaires se cachent dans " *des muches* ". Les fuyards repris sont emprisonnés puis emmenés à leur bataillon.

BILAN DES APPELS AU DÉBUT DE 1793

On ne dispose par de chiffres exacts des volontaires recrutés exclusivement dans la garde nationale Début 1793 le PdC devrait compter 16 354 hommes : 10 bataillons de volontaires (un bataillon compte théoriquement 6 compagnies de 50 hommes) plus 1 354 hommes levés en remplacement de l'armée de ligne, plus 10 000 de la réquisition **MARASSÉ**

En février 1793 il n'y a en fait que 10 264 hommes (à cause des désertions, des retours de volontaires, leur engagement terminé et des retards dans les levées) auxquels doivent s'ajouter les

LA LEVÉE EN MASSE

Elle est ordonnée le **23 août 1793**, le nord de la France (Valenciennois et Cambrésis) étant envahi. Aucun privilège de fortune ou de sort n'est plus admis. Tous les célibataires de 18 à 25 ans doivent partir pour l'armée et tous les hommes sont requis pour subvenir aux besoins de l'intendance.

Cette levée en masse, **égalitaire, est plutôt mieux accueillie**

LES DÉSECTIONS EN 1792-93

La victoire de Jemmapes (2 novembre 1792) et la conquête de la Belgique suscitent un réel enthousiasme mais les désertions continuent.

Les conditions de la vie militaire sont misérables.

L'exécution de Louis XVI (une partie de la population du Pas-de-Calais a gardé un bon souvenir du roi) ébranle chez certains le sentiment de fidélité à la Nation.

La déclaration de guerre à l'Angleterre (le 1er février 1793) et à l'Espagne (7 février 1793) suscite la crainte de la prolongation des hostilités.

Dès mars 1793 les désertions deviennent de plus en plus nombreuses.

On compte 10 000 déserteurs de l'armée du Nord, suite à la désertion de Dumouriez.

Des municipalités hésitent à dénoncer les coupables.

LES DÉSECTIONS DE L'AN II ET DE L'AN III

Les désertions à l'intérieur

Les municipalités, surtout dans les campagnes, étant jugées bien molles pour combattre les désertions, le 21 mars 1793, il est décidé de créer, obligatoirement avant septembre, des "*Comités de surveillance*" de 12 membres par commune, chargés notamment de démasquer les étrangers suspects d'être déserteurs.

Le relâchement de la vigilance contre les désertions deviendra manifeste après le 9 thermidor.

Les déserteurs à l'ennemi

On en a dénombré 122 dans le département (36 roturiers et 86 membres de la noblesse)

Ainsi Charles Vaillant, né à Boiry-St-Martin, ci-devant capitaine du 6^e bataillon du PdC, pris en uniforme de chasseur britannique, a été pris et décapité à Arras le 13 floréal an II

Les efforts de répression

On multiplie les arrêtés, circulaires et décrets sans stopper la recrudescence des désertions en l'an II. Les victoires annoncées et l'invasion repoussée, l'opinion se répand qu'il n'y a pas lieu de continuer la guerre. De plus les conditions matérielles des soldats sont de plus en plus mal supportées.

La **loi d'amnistie du 10 thermidor** (accordée à tous les déserteurs qui rejoindront les drapeaux dans les 10 jours) a finalement peu d'effet dans le département.

Bilan de l'an II et de l'an III

D'après les registres d'écrou de St Omer, Boulogne (prison des Annonciades) St Pol, Hesdin et Arras (Prison rue Ste Croix) on recense

552 déserteurs arrêtés au premier trimestre

763 au second trimestre (dont 312 à Arras)

1741 au 3^e trimestre (dont 1364 à Arras)

937 au 4^e trimestre (dont 889 à Arras)

soit 3 993 déserteurs détenus ce qui suppose un nombre de 4 200 et 5 000 déserteurs arrêtés.

En l'an II on recherche les déserteurs, en l'an III on les laisse rentrer chez eux

LE DÉBUT DU DIRECTOIRE :

ESSAI DE RÉORGANISATION DE LA RÉPRESSION

Par application de la constitution de l'an III, l'administration : Commune+ district est remplacée par l'administration par canton qui comprend un agent et un adjoint.

Ainsi le Pas de Calais compte 87 municipalités de canton.

Le président du département est élu pour 2 ans. Un commissaire, nommé par le directoire exécutif est chargé de veiller à l'exécution des lois.

Échec des lois d'amnistie

Il est dû à l'insuffisance des moyens de répression. La gendarmerie est trop peu nombreuse, mal armée, parfois assez passive, voire vénale

La Garde Nationale est quasi inexistante dans les campagnes

Les préliminaires de paix avec l'Autriche entrepris à Campo-Formio confortent l'idée que l'effort de guerre n'est plus nécessaire.

Parent-Réal qui succède à Coffin en septembre 1797 déclare que "*10 000 déserteurs souillent le sol de ce département*"

* (suite l'article paru dans le n° 35 de l'Incorruptible)

ROUTE ROBESPIERRE

Premier projet retenu : Publication d'un dépliant

La promotion d'une "ROUTE ROBESPIERRE", vieille idée maintes fois évoquée, était restée sans lendemain jusqu'à ce que notre dernière assemblée décide de se lancer dans cette voie. Arsène Duquesne en charge du dossier, Christian Lescureux et René Debarge ont obtenu un rendez-vous à Lille, capitale de la Région, avec le Directeur de Cabinet de M. J.M. ALEXANDRE responsable du **Comité Régional de Tourisme** (également Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, largement traversée par notre projet) L'accueil a été très cordial. L'échange de vues a montré que les orientations du CRT pour la promotion du **tourisme patrimonial** pouvaient rencontrer les orientations de l'ARBR, pour rendre Robespierre à l'Artois et l'Artois à Robespierre. Il peut y avoir là motif de fierté pour les uns et réponse à leur curiosité pour d'autres



La porte Méaulens franchie pour aller à Lens et Carvin (Arras)

Il a été rappelé que le fondement historique de cette idée de "Route Robespierre" est cette lettre qu'écrivit Maximilien à son amie Mme Buissart. On est alors en juin 1783 et notre jeune avocat, qui vient de plaider victorieusement l'affaire du paratonnerre ne va pas tarder à s'engager dans le procès de moines corrompus de l'abbaye d'Anchin. Il raconte le voyage qu'il vient de faire **d'Arras à Carvin** en passant par Lens, pour venir passer quelques jours dans la petite ville, berceau de sa famille. On y découvre un Robespierre enjoué à la seule idée de raconter ce périple, un Robespierre un brin provocateur envers les commis de l'octroi croisés à la Porte Méaulens au sortir d'Arras, un Robespierre dithyrambique à l'égard du Maire du bourg de Lens, admiratif du Grand Condé, vainqueur, au siècle précédent, de la bataille de Lens qui permit le rattachement de l'Artois à France, et encore un Robespierre prenant manifestement plaisir à côtoyer le peuple du bourg de Carvin et qui, le verre de champagne à la main, se livre aux plaisirs de la table en compagnie des notables locaux, enfin un Robespierre qui s'amuse à imaginer que soient officiellement célébrées les vertus de la tarte et de celles qui la confectionnent ...



VX LENS. - Rue de Kemper, à son débouché, sur la Grand'Place

Au cours des différentes manifestations de commémoration du Bicentenaire l'idée de cette "Route Robespierre" avait reçu un commencement de réalisation.

Notamment à l'occasion d'un trajet par autocar avec des amis accueillis en gare d'Arras pour se rendre à Carvin, pour qui, tout au long de cette route riche de souvenirs historiques, nous fîmes des commentaires à la fois en rapport avec la fameuse lettre mais aussi propres à l'homme, à sa vie et à son oeuvre



Dans l'église de Carvin, des pierres tombales des ancêtres de Robespierre

Repartir aujourd'hui sur les pas de Robespierre constitue une nouvelle expérience pour l'ARBR qui porte ainsi son action sur un terrain nouveau, pour agir avec des partenaires expérimentés dans le domaine du tourisme, non mercantile évidemment. Il s'agit de s'adresser cette fois à un public ni forcément "ami de Robespierre" ni obligatoirement "passionné d'histoire", mais de s'adresser à celles et ceux qui, simplement curieux de porter un regard nouveau sur ce coin d'Artois et sur l'un de ces enfants les plus célèbres, abordent ainsi l'histoire par d'autres chemins.

Nos interlocuteurs du **Tourisme Régional** nous ont fait part de l'attention particulière qu'ils portent au tourisme patrimonial, qui peut être promu à côté des activités touristiques plus classiques et de plus grande notoriété.

Nous avons déposé un dossier qui fait le point sur les sites et sur les contenus qu'il est possible de mettre en valeur. Sans aller plus avant sur l'opérationnalité des choses, l'entrevue a débouché sur l'idée de réaliser une plaquette à produire en relation avec les professionnels du tourisme dont les principes et les modalités sont à l'étude.

ARSÈNE DUQUESNE



À Grenay près de Lens, l'arbre de Condé et 1er monument qui évoquait la bataille de 1648

Nés à Arras ,

3 soldats des Armées Révolutionnaires devenus généraux

DELEGORGUE, François né à Arras le 27 novembre 1767.

Fils d'un homme de loi, et bien qu'ayant reçu une éducation distinguée il s'engage comme soldat au régiment de Poitou.

À 19 ans il sert à bord du vaisseau "La Bourgogne" durant 3 ans

Sergent-major en 1786, il fait un court séjour en Martinique en 1791.

De 1792 à 1795 il sert dans l'armée du Nord. Lieutenant en janvier 1792, et capitaine 4 mois plus tard il est blessé à la cuisse à la bataille Nerwinden, le 18 mars 1793 et restera boiteux

Il commande les places d'Aire et de Bergues durant sa convalescence .

Chef de brigade en 1795, DELEGORGUE passe à l'armée des Côtes-de-Cherbourg puis à l'Armée d'Italie en 1796-97. Il est à nouveau blessé à Vérone.

De 1798 à 1801 il sert dans l'Armée d'Orient et il entre le premier dans le port d'Alexandrie le 2 juillet 1798. En 1799 il est en Syrie, nommé sur le champ de bataille général de Brigade par Kléber.

En mars 1801 il participe à la défense d'Alexandrie et rentre en France en octobre.

Successivement commandant militaire des Alpes-Maritimes puis de la Manche, le général François DELEGORGUE est fait commandant de la légion d'honneur en juin 1804.

Il sert dans la grande Armée puis l'Armée d'Italie, chargé du territoire de Raguse en 1806.

Après avoir eu la cuisse fracassée au combat de Bergatto, le général DELEGORGUE, âgé de 49 ans, est décapité sur le champ de bataille par les Monténégrins le 17 juin 1806.

Son nom est inscrit sur le côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Étoile

GODART Roch, né à ARRAS, le 29 mars 1761.

Soldat au régiment d'infanterie d'Orléans en 1779, caporal en mars 1782 il se retire dans ses foyers en 1786. Ayant repris du service il est élu lieutenant-colonel du 6^e bataillon du Pas-de-Calais le 31 octobre 1792.

À l'Armée du Nord de 1792 à 1794, avec son bataillon, il défend Dunkerque puis participe à la délivrance de Maubeuge le 18 octobre 1793. Passé à l'Armée de Sambre-Meuse en 1794, il est au siège de Maastricht, puis au blocus de Mayence dans l'Armée de Rhin-Moselle en 1795.

Chef de Brigade à l'Armée du Rhin en janvier 1796, Roch GODART défend Kehl en octobre puis passe à l'Armée d'Italie en janvier 1797.

Commandant de la place de l'île de Corfou en juin 1797, il capitule en mars 1799 et rentre en garnison à Paris. De 1800 à 1801 il est à l'armée de l'Ouest, puis au camp de Boulogne en 1803, à la Rochelle jusqu'en 1804, puis en Italie en 1805.

Il prend part à la délivrance de Raguse en juillet 1806. Le 6 juillet 1809 il est à Wagram

R. GODART est fait Baron de l'Empire le 15 août 1809, puis général de brigade en septembre 1809 sous Junot.

Il sert en Espagne et au Portugal en 1810-1811.

Rappelé en France, le général GODART commande le Tarn puis part à l'Armée de Russie en 1812

Il revient en France en janvier 1813, puis repart pour Mayence .

Il commande l'avant-garde dans la marche sur la Bohême. Blessé au bras à Gieshübel, puis la cuisse traversée par une balle à Dresde, il est fait prisonnier à la capitulation de Dresde en novembre 1813.

Emmené en Hongrie le général GODART est libéré et mis en non-activité en mai 1814 .

Commandeur de la Légion d'Honneur, commandant du Tarn en mars 1815 il cesse ses fonctions en août et se retire à St Servan . Il meurt à Rennes le 8 mai 1834

DETRÉS François, né à Arras le 11 septembre 1769.

Soldat au régiment de cavalerie Quercy-Cavalerie en janvier 1786 il est au régiment des chasseurs des évêchés en mai 1788. Il sert aux armées du Rhin de 1792 à 1795 puis à l'Armée d'Italie de 1795 à 1798. Successivement fourrier, maréchal des-logis puis capitaine chez les partisans en 1793, il est incorporé au 7^e bis des Hussards en mai 1794

Chef d'escadron en janvier 1797 il est blessé d'un coup de feu au genou .

Dans l'Armée d'Orient il sert en Egypte puis en Syrie de 1798 à 1801

Blessé de 19 coups de sabre et deux coups de feu à Salahic le 11 août 1798 François DETRÉS est nommé chef de brigade du 7^e bis de Hussards par Bonaparte le surlendemain. Rentré en France après la capitulation d'Alexandrie, fin 1801, il est fait Cdt de la Légion d'Honneur en 1804. Dans la réserve de cavalerie de l'armée de Naples de 1805 à 1807 il est nommé général de brigade le 4 avril 1807.

Il participe à l'expédition de Capri en octobre 1808 puis passe au service de Naples. en 1809. Général de division napolitain en 1810 François DETRÉS est aide de camp de Murat puis commande une division napolitaine de la Grande Armée sous Augereau, envoyée à Dantzic de juin 1812. à janvier 1814. Il démissionne suite à la défection de Murat.

Âgé de 46 ans, Le général François DETRÉS meurt à Naples le 11 janvier 1815

Bientôt au musée d'ARRAS ?

Un portrait, jusqu'alors inconnu, de Robespierre

C'est très probablement une découverte de première importance qu'a faite le mois dernier M. François WARTELLE, universitaire, Historien spécialiste de la Révolution française, en fouinant un dimanche du côté du marché réputé de St Ouen. Son attention a été attirée par un petit portrait, dont tout donnait à penser qu'il s'agissait de ROBESPIERRE. Le personnage dont la ressemblance avec le conventionnel l'a frappé est peint de trois quarts sur une toile de 15 cm sur 20 cm, qu'il suppose dater de 1792 ou 1793.

Le soir même M. WARTELLE alertait le secrétaire de l'ARBR sur l'intérêt que pouvait représenter cette peinture et dès le lendemain nous faisons connaître cette découverte à Mme NOTTER conservateur du Musée d'Arras.

Aussitôt les contacts étaient pris avec le marchand de St-Ouen et des négociations engagées.

Depuis une quinzaine de jours le portrait présumé de Robespierre est à ARRAS entre les mains d'experts du musée qui vont se prononcer sur son authenticité.

Si celle-ci est confirmée, grâce dit-on à la générosité des "Amis du Musée", ROBESPIERRE rejoindrait au Musée de sa ville natale le portrait de sa soeur CHARLOTTE. Et les Arrageois, qui possèdent peu de choses concernant leur illustre concitoyen devraient alors une fière "chandelle" (d'Arras?) à M. François WARTELLE

La bibliothèque des AMIS DE ROBESPIERRE Transférée à **St Laurent-Blangy**

Comme l'avait souhaité la dernière Assemblée Générale, le Comité de l'ARBR a pris les contacts avec la municipalité de St Laurent-Blangy, qui vient de créer une nouvelle bibliothèque dans le château de Vaudry-Fontaine, **pour qu'elle y accueille notre fonds de plusieurs centaines d'ouvrages** jusqu'alors généreusement hébergés par le Centre Culturel de la ville de CARVIN. Il est apparu en effet opportun de rapprocher la bibliothèque de l'ARBR de la ville d'Arras et de son Université.

Le site de **Blangy**, contigu à Arras est, sur les bords de la Scarpe, le berceau de la société littéraire des ROSATI toujours en activité et à laquelle a appartenu ROBESPIERRE

Nous précisons dans le prochain bulletin les conditions d'accès aux ouvrages de l'ARBR, qui sont aussi à la disposition des usagers habituels de la bibliothèque municipale. qui nous accueille. **Nous remercions**

chaleureusement la municipalité de St Laurent Blangy pour son hospitalité,



futur siège de notre bibliothèque



Dans l'ancienne abbaye St-Vaast,

musée d'Arras

ON N'ÉCRIT PLUS GUÈRE SUR LA TERREUR

"On 'écrit plus guère sur la terreur", c'est ainsi que débute le dernier livre de Patrice GUENIFFEY (1) et c'est parce qu'avec un grand nombre d'Amis de Robespierre je partage ce malheureux constat que je me propose de présenter cette modeste mais critique invite de lecture.

À vrai dire l'ouvrage se bonifie au fil des pages, à tel point qu'il m'a semblé comporter deux parties non avouées. La première développe des thèses bien souvent ressassées par F. FURET dont GUENIFFEY fut le collaborateur et dont on voit qu'il veut aujourd'hui apparaître comme l'héritier spirituel et le légitime porte-drapeau, tant les références au "maître" sont nombreuses. Ce travers l'amène à passer sous silence les études contradictoires. Ainsi, les deux tiers de l'oeuvre reposent, pour l'essentiel, sur des recours incessants à la pensée furetiste ou à défaut, à des travaux érudits presque d'âge canonique, la majorité d'entre eux ayant un siècle d'âge !

Bâti sur une pensée unique (20 ouvrages de FURET abondamment cités, pour une seule référence à SOBOUL !) où la sentence tient souvent lieu de démonstration (" Les Vendéens ont été acculés à la guerre qu'ils ne l'ont pas voulue " (2), les huit premiers chapitres tiennent trop souvent de la vulgate conservatrice. Les idées de ces chapitres sont connues mais se veulent enfin - avec des réserves que je viens d'émettre -, scientifiquement étayées :

La violence, tantôt assimilée à la Terreur, tantôt distinguée d'elle, est consubstantielle à la Révolution : " l'histoire (de la Terreur) ne commence ni en 1793 ni en 1791 ou en 1792, mais en 1789"(3)

Les lois de la Terreur commencent avec les lois contre les émigrés de 1791 (on notera au passage les virulents attaques contre Brissot.

"Les Vendéens furent victimes d'une extermination"⁴ - si l'auteur prend bien soin de ne jamais écrire le mot **génocide**, il fait, des habitants de la Vendée, une " race rebelle " victime d'un " crime que l'on peut qualifier, aujourd'hui, de crime contre l'Humanité " (5)

On l'aura constaté, rien de bien nouveau sous le soleil de ce courant historiographique. L'intérêt du livre tient, à mon sens, aux trois chapitres, réellement consacrés à la Terreur(celle de l'An II) et où des thèses intéressantes sont proposées

Laurent PETIT

(1) Patrice GUENIFFEY: " La politique de la terreur, essai sur la violence révolutionnaires " 1789-1794, Paris- Fayard 2000

(2) GUENIFFEY : op. cité . p. 41

(3) GUENIFFEY op cité p. 80

(4) GUENIFFEY op cité "l'extermination ; stade suprême de la Terreur" p. 40

(5) GUENIFFEY op. cité p.258

À lire et à faire lire

"POUR LE BONHEUR ET LA LIBERTÉ"

Recueil de 32 discours de ROBESPIERRE

Nous y faisons référence dans notre dernier bulletin et des amis nous ont demandé où on pouvait se procurer cet ouvrage tout récemment paru

On peut s'adresser aux Éditions " LA FABRIQUE " , 9 RUE ST ROCH 75001 À PARIS ou mieux encore inviter son libraire à le commander et le mettre en rayon en bonne place. Ces 32 discours ont été choisis et sont présentés par :

YANNICK BOSCH, docteur en histoire, chargé de cours à Paris VII

FLORENCE GAUTHIER, maître de conférences à Paris VII

SOPHIE WAHNICH, chargée de recherches au CNRS (LIAOS)

"Actualité d'un homme politique irrécupérable " nous disent les auteurs dans la préface et il est vrai que beaucoup de ces discours semblent moins appartenir à l'histoire qu'entrer dans le vif des sujets qui nous préoccupent aujourd'hui

"A notre époque, où droits de l'homme et libéralisme économique font paraître-il, bon ménage, ces discours fiévreux montrent la vérité de celui qui pose la grande question: " Citoyens, vouliez-vous une révolution sans révolution ? " peut on lire dans la présentation de cet ouvrage

FRANCE-CULTURE ne s'est pas trompée sur l'intérêt de cette publication puisque la station lui a consacré deux émissions successives (la dernière, une heure durant, le 3 mars dernier)